

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



Après travaux - Place de la Poste

RD 905 Aménagement de la déviation Poids-Lourds à AUXONNE



Avant travaux - Place de la Poste

Objectif de l'opération :

Auxonne est une ville traversée par la route départementale n° 905 (ex RN 5), liaison Dijon – Dole. Le trafic journalier est de l'ordre de 15 000 véhicules, dont 10 % de poids-lourds.

Le cœur d'agglomération, qui conjugue circulation de transit, circulation locale, commerces, activités touristiques a fait l'objet d'une étude globale portant sur les problématiques de circulation, de stationnement, mais aussi de mise en valeur du patrimoine bâti et de développement commercial et touristique.

Cette étude a conduit à mettre en place une expérimentation en septembre 2005 imposant un sens unique pour la RD 905 entre le carrefour de la Poste et le carrefour du Pont de France, dans le sens Dôle – Dijon.

Cette modification des trafics et des habitudes a nécessité l'aménagement des différents carrefours et voies concernés. Des études de faisabilité ont été réalisées afin de préciser le programme des aménagements qui consistent à créer des carrefours giratoires place de la Poste et place Verdun et reprendre la structure de la voie de déviation constituées des RD 20, RD 24 et des voies communales rue du Rempart des Soupirs, rue du Château, rue des Clarisses et rue du Rempart des Ursulines.

Trois tranches ont été définies : (1) la partie voies communales, (2) le carrefour de Verdun et la RD 24 et (3) le carrefour de la Poste.



Pendant travaux - Rue du rempart des soupirs



Après travaux - Rue du rempart des soupirs

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



Avant travaux - Place de Verdun et RD 24



Pendant travaux - Place de Verdun et RD 24



Après travaux - Place de Verdun et RD 24

Travaux

Création de deux giratoires avec reprise de la structure sur l'ensemble du linéaire de la déviation. Une voie cyclable a été créée dans le sens Dijon-Dole.

Réalisation des travaux de mars à juillet 2008 et de septembre 2009 à mai 2010.

2M€TTC de travaux financés à parité par le Conseil Général et la commune d'AUXONNE

Maîtrise d'oeuvre maîtrise d'ouvrage

Maître d'Ouvrage : Conseil Général de la Côte-d'Or.

Maître d'Œuvre Conception : Egis Aménagement.

Maître d'oeuvre Réalisation : Conseil Général de la Côte-d'Or.

Financements

2 M€ financés à parts égales par la commune d'AUXONNE et le Conseil Général (maîtrise d'oeuvre conception et marché travaux).

Entreprises

1^{ère} période de travaux : Eurovia Bourgogne et Bonnefoy Travaux.

2^{ème} période de travaux : Roger Martin.

Domanialités

Un échange de domanialité est prévu à très court terme entre la RD 905 et les voies communales traitées lors de la 1^{ère} période de travaux.